

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11/04/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Étaient présents :

M. GABARD Alain, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

### Procuration(s) :

### Date de convocation

02/04/2024

### Date d'affichage

02/04/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

### Étai(ent) absent(s) :

M. POUPLIN Michel

### Étai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D04.04.2024

Objet : D04.04.2024 - CCAS : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président indique que suite au vote du compte administratif 2023, il convient d'affecter le résultat de la section de fonctionnement.

Il propose d'affecter le résultat de 2 652,27 € à l'article R 002.

Après délibération, le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité des votants approuve la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,  
Catherine LUMINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Président, Jean-Louis ROY

